



PAVANT 1995

Bulletin Municipal d'Informations

Les vœux du Maire

Pavanaises, Pavanais,

L'année qui commence verra la poursuite du programme pour lequel nous avons été élus.

Après l'aménagement de la Route de Pisseloup 2^e Tranche maintenant terminée, nous allons entamer si nos finances communales le permettent, la remise en état et en conformité de notre réseau d'assainissement, nous terminerons l'aménagement d'une nouvelle salle de sociétés au Clos Monsieur, nous procéderons à une extension et à une remise en état partiel de notre réseau d'eau, nous poursuivrons l'amélioration de notre cadre de vie et nous essaierons, en liaison étroite avec toutes les sociétés de la commune, de mettre en place de nouvelles activités pour les jeunes.

Evidement, nous ne pourrons pas tout faire en 1996. Mais les prochains mois verront naître de nouvelles activités, de nouvelles initiatives, de nouveaux chantiers.

Un mandat de six ans n'est pas trop long, et si l'on veut que les engagements pris en juin dernier soient tenus, il faut démarrer rapidement.

En attendant, à TOUTES ET À TOUS BONNE ANNÉE.

Que 1996 vous apporte santé, bonheur, réussite pour vous et tous les vôtres.

Que les douze mois qui viennent apportent à chacun tout ce qu'il espère. Que cette année amène enfin en France, en Europe et dans le Monde, du travail pour tous, stabilité, compréhension et solidarité !

BONNE ANNÉE À PAVANT !

BONNE ET HEUREUSE ANNÉE À TOUTES ET À TOUS !

Le Maire, André MOULINS.

Le maire et son conseil Municipal :

Ils animent le présent et préparent l'avenir de la commune :

- André MOULINS Maire, 8, Clos des Forges
- Bernadette PRETAT 1^{ère} adjointe, 7, rue de l'Eglise, chargée des finances, de l'Etat Civil et de l'Aide Sociale.
- Henri VALLET 2^e Adjoint, 12, Route de Pisseloup, chargé des travaux, du Cadastre et du Personnel de cantine et de voirie.
- André DUNIAU 3^e Adjoint, 9, Route de Bassevelle chargé des affaires culturelles et sportives, et responsable du Comité de Liaison.
- Claude KERDRAON, 15, Clos des Forges 1^{er} Conseiller.
- Eliane MAUGARD, 21, rue de l'Eglise, Déléguée auprès des Personnes Agées.
- Claude DESTREZ, 88, rue Jean-Jaurès.
- Michel LEAVAL, 12, rue de l'Eglise.
- Bruno FAVIER, 6, rue Grouzy.
- Raymond FAVIER, 22, rue Jean de La Fontaine.
- Martine PLONQUET, 7, Clos des Forges.
- Marie-France LEMISTRE, 25, rue Jean-Jaurès.
- Cyprien BIONAZ, 44, rue Jean de La Fontaine.
- Ghislaine FOUCAULT, 16, rue Jean de La Fontaine.
- Louis BONNARD, 35, rue Jean de La Fontaine.

Ils sont à votre disposition pour répondre à toute question que vous leur poseriez sur la gestion de notre commune.

La Mairie est ouverte :	lundi, jeudi et vendredi	de 16 h 00 à 18 h 00
	mardi	de 14 h 00 à 16 h 00
	samedi	de 10 h 00 à 12 h 00

Le Maire tient une permanence le jeudi de 16 h 00 à 18 h 00 et le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

Le 2^e Adjoint tient une permanence le lundi de 16 h 00 à 18 h 00.

Les 1^{er} et 3^e Adjoints tiennent une permanence selon le calendrier qui est affiché tous les débuts de mois sur les panneaux municipaux.



Les grands travaux de 1995

A - CEUX QUI SONT TERMINÉS ET LEUR COÛT :

• La route de Pisseloup 2 ^e Tranche	410.000 F
• La FONTAINE ROSSI ET LE LOCAL COMMUNAL.....	52.000 F
• La mise en place de la CANTINE depuis mars	91.300 F
• La STATION DE CHLORATION DE L'EAU	45.000 F
• Les PEINTURES ET MATÉRIEL DE SPORT DE L'ÉCOLE	36.800 F

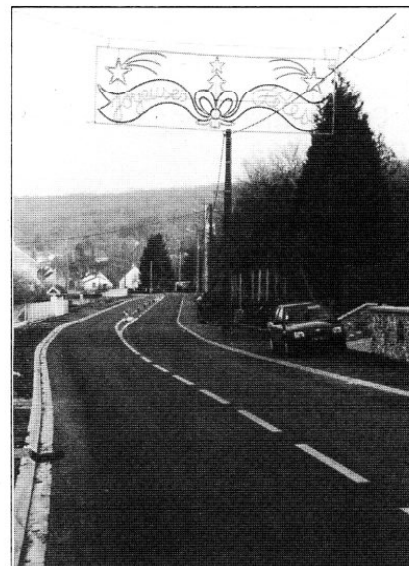
B - CEUX QUI SONT EN COURS

- La remise en état du TERRAIN DE BOULES avec éclairages, nouvel accès et nouvelle clôture
- L'élaboration du PLAN D'OCCUPATION DES SOLS

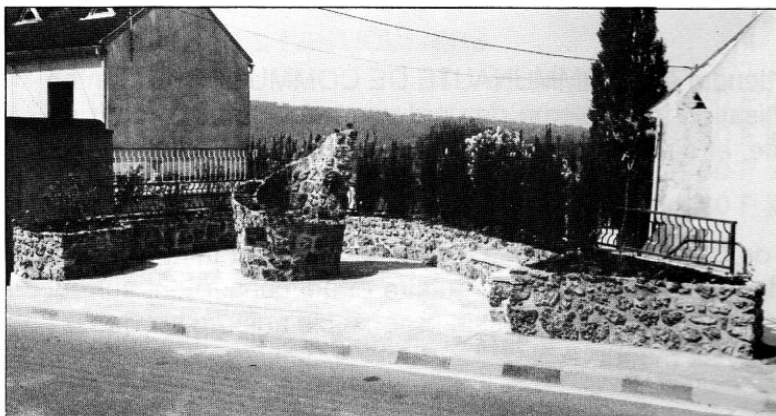
C - CEUX QUI ÉTAIENT IMPRÉVUS ET QU'IL A FALLU FINANCER

- L'aménagement d'une 5^e CLASSE dans la future bibliothèque de la commune

86.000 F



La Route de Pisseloup terminée.



La FONTAINE ROSSI rue Jean de La Fontaine.



La nouvelle Bibliothèque qui sert de 5^e classe.

D - LES AUTRES ACTIVITÉS COMMUNALES DE 1995

- Achat d'une nouvelle tondeuse.
 - Achat d'un nouveau photocopieur, d'une imprimante et d'un fax pour la mairie.
 - Achat d'un photocopieur pour le groupe scolaire.
 - Achat de tout le matériel nécessaire pour la 5^e classe
 - Embauche de deux C.E.S. pour la cantine et passage à un horaire à temps plein pour deux employées communales.
 - Concert à l'Eglise dans le cadre de "JUN MUSICAL".
 - Dératisation de la commune deux fois dans l'année.
 - Location du terrain de Football pour l'A.S PAVANT.
 - Plantation de nouveaux arbres dans Le Clos des Forges.
 - Fleurissement du village et organisation d'un 2^e CONCOURS des MAISONS FLEURIES
 - Entretien permanent de tous les réseaux de la commune (eau, assainissement, voirie, électricité, incendie).
 - Achat de trois nouveaux extincteurs.
 - Financement de voyages, spectacles, goûters et jouets pour les enfants.
 - Financement de séances de piscine et de distribution de lait à l'école.
 - Participation financière importante au SEPCHAR et au C.E.S. de Charly-sur-Marne.
 - Installation de grilles de défense à la salle Polyvalente du Clos des Forges.
 - Petits travaux dans la cuisine de cette salle.
 - Aménagement d'un portillon d'accès à la classe de maternelle.
 - Installation d'un miroir de circulation dans le Clos des Forges.
 - Financement et installation des deux plaques commémoratives à la mémoire des Anciens Combattants de Pavant.
 - Installation de l'éclairage public dans le Jeu de Boules et rue de la Fontaine Saint-Hubert.
 - Installation d'un téléphone de sécurité à la salle du Clos Monsieur.
 - Installation du téléphone dans l'atelier communal.
 - Achat de parcelles.
 - Augmentation importante des subventions aux sociétés de la commune.
- Dépense accrue pour l'Aide Sociale, le service incendie, les assurances communales et surtout l'électricité.

Ce qu'il faut savoir de notre commune

Pavant compte 735 Habitants dont 148 personnes âgées de plus de 60 ans et 189 enfants de moins de 15 ans; 281 résidences principales, 24 maisons secondaires, une petite usine de 5 ouvriers, 4 commerces, 5 artisans.

Son budget de fonctionnement est de 2 704 070 F et le budget d'investissement pour les travaux était de 1 116 760 F pour 1995.

Le personnel communal se compose de 6 employés à temps plein (1 secrétaire de mairie, 1 garde-champêtre, 1 maçon, 1 employé espaces verts, 1 agent spécialisé école maternelle, 1 femme de service) et de 2 C.E.S.

Le budget du personnel représente 35% des recettes de la Commune et il n'est, malheureusement pas extensible. La commune gère ses propres réseaux d'eau et d'assainissement. Elle doit faire face à des charges de plus en plus lourdes qui concernent l'Aide Sociale, le ramassage des ordures ménagères, l'électricité, l'eau, l'assainissement et la pollution.

Elle adhère à plusieurs syndicats intercommunaux comme le SEPCHAR (pour les personnes âgées et les jeunes), le SEPTRA pour les travaux, l'USEDA pour l'électricité, les eaux de la Brie pour la sécurité Incendie, le C.E.S. pour les élèves du 1^{er} cycle du second degré, le SUDE Charly pour l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols.

L'imposition de ses administrés se situe dans la moyenne des impositions des communes du Canton de Charly-sur-Marne.

A compter du 1^{er} janvier 1996, la commune de Pavant appartiendra à la COMMUNAUTE DE COMMUNES du Canton de Charly-sur-Marne. Elle transférera à cette nouvelle organisation le problème des ordures ménagères à partir de 1997 sans imposition supplémentaire. Elle pourrait par la suite, et seulement si elle le désire, transférer d'autres problèmes comme la voirie ou l'environnement.

L'adhésion de la commune à la COMMUNAUTÉ du Canton de Charly est devenue une nécessité pour faire face aux énormes contraintes qui lui sont imposées par les règlements de l'Europe Communautaire et qui concernent surtout la gestion de l'eau, l'assainissement, les déchets ménagers et l'environnement. Il est indispensable aujourd'hui que les communes se groupent pour être plus fortes et surtout pour ne pas mourir.

Etat civil de l'année **1995**

LES NOUVEAUX NÉS

15 fev. Valentin Paul CHIVEE
28 mars Jordan Michel CROUZEVALLE
30 mars Jennifer élodie HECQ
31 mars Adien Joseph RACLIUS
19 mai Edgar MAGADOUX
25 juin Luc Aimé CHARLES
9 juil. Audrey Monique LOY
24 juil. Laura OUSSELIN
17 sep. Théo Gaël ROBERT
2 oct. Charlène Anna GUENOT
17 nov. Léa Marion GRATIOT
21 nov. Jessy André DESSIGNY
28 nov. Quentin Michel LEAVAL
10 dec. Robin DOUY

CEUX QUI SE SONT UNIS

20 mai Luc BISSON et Candida PASCACIO
3 juin Frédéric MOULINS et Sophie BRACHET
2 sept. Pascal PREVOT et Laurence DUNIAU

CEUX QUI ONT CELEBRE LEURS NOCES D'OR

18 nov. André FAUVET et Marie LUZA

CEUX QUI ONT DISPARU

7 jan. Charles GARNOTEL
6 fev. Blanche VERNEL
7 mars Suzanne BOCQUILLON ép. BERTRAND
27 mars Lucienne TALLON ép. BOITHEAUVILLE
6 mai Mickaël PILLOT
19 mai Irène TARRATRE Vve WELZHOFFER
13 juin Maryse COUVREUR
4 juil. André DELAVALLEE
2 août Jean PREVOT
24 sep. Gaston POULAIN
17 oct. Adèle DUPONT
28 nov. Serge BREHAMET

De tout et de rien

- Si vous êtes nouvel habitant de la commune, faites-vous connaître en Mairie, on vous indiquera vos droits et vos devoirs au regard de la vie de notre village (scolarité des enfants, impôts, aide sociale, sécurité social, eau, etc...)
Munissez-vous du livret de famille.
- Lorsqu'un logement ou une maison change d'occupant, le compteur d'eau est automatiquement remplacé par la commune, même si l'habitation n'a été occupée que très temporairement. Le nouvel occupant, s'il vient d'une autre commune, a donc à sa charge, l'avance de consommation de 1.000 F qu'il doit régler pour obtenir le compteur, et la TAXE de BRANCHEMENT au réseau qui est de 540 F.
- Lorsque vous quittez définitivement votre logement ou votre maison, n'oubliez pas de faire relever votre compteur d'eau. **CE DERNIER DOIT TOUJOURS ETRE PARFAITEMENT ACCESSIBLE AU PREPOSE CHARGE DES RELEVES.**
- LE RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES a lieu tous les mardis matins. Il est recommandé, pour éviter que les sacs poubelles soient éventrés par les chiens qui divaguent (toujours les mêmes) ou les oiseaux, d'utiliser des poubelles suffisamment solides et qui ne doivent pas dépasser 20 kg. C'est plus propre pour tout le monde et plus pratique pour le ramassage.
Il est interdit de déposer des poubelles devant les propriétés, plusieurs jours avant le ramassage du mardi matin
- LE RAMASSAGE DES MONSTRES en 1996 aura lieu les 4 avril et 3 octobre.
Attention! On ne ramasse plus les pneus et les batteries.
- Courant janvier 1996, tous les abonnés aux réseaux d'eau et d'assainissement recevront une facture qui correspondra à la moitié de ce qu'ils ont dépensé pour ces services entre le 1^{er} juillet 1994 et le 30 juin 1995. En septembre 1996, ils devront payer le complément pour la période de consommation du 1^{er} janvier 1996 au 30 juin 1996.
- Le relevé des compteurs d'eau a toujours lieu entre le 15 et le 30 juin de l'année considérée.
- Les nouveaux tarifs pour ces services sont les suivants à compter du 1.01.96 :

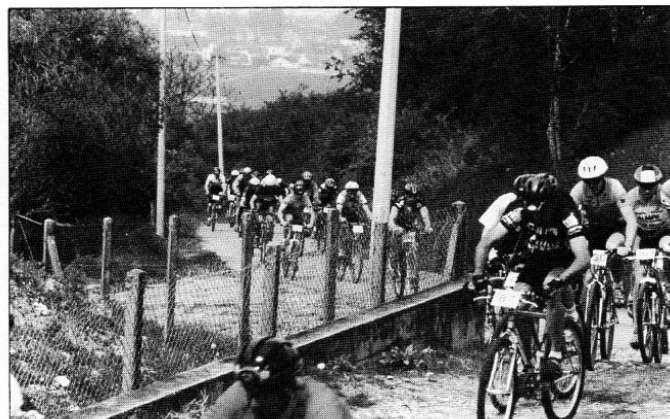
A - EAU POUR LES PARTICULIERS

- de 0 à 100 m ³	2,40 F le m ³
- + de 100 m ³	2,30 F le m ³
- pour le jardinier de Pisseloup	1,80 F le m ³
- pour l'usine T.M.P.E	1,60 F le m ³

Location du compteur	350 F
Compteur détérioré	700 F
Eau chaude du logement de la Mairie	34 F le m ³

B - ASSAINISSEMENT

- Taxe annuelle	450 F
- Redevance d'assainissement	1,60 F le m ³



V.T.T. Championnat UFOLEP de Picardie

- Notre village a accueilli cette année les championnats de Picardie V.T.T. U.F.O.L.E.P. organisés par la section dirigée par Mr Plonquet. La victoire est revenue à Eric Debout de Villiers-Saint-Denis qui a remporté l'épreuve toutes catégories dans un excellent temps et en se jouant des difficultés d'un parcours particulièrement ardu, tracé à travers les sentes du territoire de notre commune. BRAVO pour la réussite de cette manifestation. Le CONCOURS DES MAISONS FLEURIES a
- connu cette année un plus grand succès que celui de l'an dernier. BRAVO à tous nos jardiniers et félicitations à Madame Isabelle PRÉTAT 1^{er} prix 1995.
- La commune a obtenu cette année le 4^e prix départemental des Villages Fleuris dans sa catégorie (elle n'était que 7^e l'an passé). BRAVO à tous les administrés qui contribuent à cette réussite et que je félicite chaleureusement. Pourquoi ne ferions-nous pas mieux en 1996 ?
- Les dégradations commises dans le village cette année (cabine téléphonique, vitre de panneaux, serrures, éclairage de salle, poubelles, plantations cassées ou volées) ont coûté environ 20 000 F à la commune, soit 25% de plus que l'an dernier. Mais certains responsables identifiés vont devoir payer.
- "L'HISTOIRE DE PAVANT" est toujours en vente en Mairie pour 160 F.
- Le Sapin de Noël de la Mairie a été offert cette année par Mr Gorde-Grosjean, route de Pisseloup; chaleureux remerciement pour ce geste.
- Les fournitures scolaires auront coûté 42 250 F en 1995 soit 398 F par enfant.
- Sérieux "coup de chapeau" à l'Entreprise PRÉTAT qui offre bénévolement le compresseur pour les cassures d'eau, qui installe gratuitement les guirlandes lumineuses et le sapin de la mairie, sans compter les multiples petits services qu'elle rend à la commune de temps à autre.
- La CANTINE scolaire fonctionne régulièrement avec une moyenne de 25 élèves par jour.
- Après le départ en retraite de Mr Moulins, une nouvelle équipe pédagogique a été mise en place au groupe scolaire. Elle se compose de Mme Dumay pour la maternelle, Mlle Fossé pour la grande section et le C.P., Mlle Renard pour le C.E.1, Mlle Guignard pour le C.E.2 et le C.M.1, et Mlle Rabayrol pour le C.M.1 et le C.M.2.
Mesdemoiselles Fosse et Renard assurent la Direction de l'établissement. Souhaitons BONNE ANNEE SCOLAIRE à toutes ces enseignantes.
- Si vous désirez changer votre carte d'identité, sachez que vous devez désormais fournir 2 photos, 1 extrait de naissance, 2 justificatifs de domicile et 1 timbre fiscal de 150 F. Renseignez-vous en mairie.

La Vie des Sociétés de la Commune

Les clubs, sociétés et associations de notre village sont au nombre de 11 :

3 qui ne sont pas subventionnés et qui vivent de leurs propres moyens (La Société de chasse, celle de pêche et la coopérative scolaire).

8 qui touchent des subventions de la commune et dont voici le détail pour 1995 : COMITÉ DES FÊTES 22.000 F; ANCIENS COMBATTANTS 1.800 F; CLUB SAINT-BALD 9.500 F; CERCLE DES ANCIENS 4.750 F; FOYER RURAL 5.000 F; L'A.S. PAVANT 13.000 F; L'A.C.J.M. 6.000 F; LA BIBLIOTHÈQUE RURALE 3.000 F.

Si vous désirez adhérer à l'une de ces sociétés, voici les noms des responsables et leur adresse :

COMITÉ DES FÊTES :	M. Henri VALLET, 12, Route de Pisseloup, Tél. 23 70 05 23
CLUB SAINT BALD :	M. Henri VALLET idem.
CERCLE DES ANCIENS :	M. André FAUVET, 9, rue Bruneau, Tél. 23 70 04 40
A.S PAVANT :	M. Bernard LEMONNIER, 3, place du Général De Gaulle, 23 70 09 83
BIBLIOTHÈQUE RURALE :	Mme. Martine PLONQUET, Clos des Forges, Tél. 23 70 11 91
A.C.J.M. :	Mme. Christiane AUBRY, 1, Clos des Forges, Tél. 23 70 05 02
ANCIENS COMBATTANTS :	M. Daniel COLLIN, 2, rue de l'Eglise
FOYER RURAL :	M. Patrick VERGNOLLE, 4, Clos des Forges, Tél. 23 70 04 30
SOCIÉTÉ DE CHASSE :	M. Daniel MATHIAS, 13, bis rue de l'Eglise, Tél. 23 70 04 91
SOCIÉTÉ DE PÊCHE :	M. Francis WYNS, 6, rue Jean-Jaurès, Tél. 23 70 10 58



L'activité BASKET avec le Foyer Rural.

Le foyer rural

Le foyer rural a vu, cette année, son conseil d'administration s'étoffer (14 membres), ce qui doit servir de tremplin à une activité plus riche.

Les activités traditionnelles (photo, modélisme, tennis de table, majorettes) continuent de fonctionner à plein et déjà, d'excellents résultats sportifs sont venus récompenser nos jeunes pongistes sous la forme de trois titres de championnes de l'Aisne.

D'autres projets nous tenaient à cœur pour que, jeunes et moins jeunes, puissent s'épanouir dans notre commune. Ils ont débuté ou sont en cours de réalisation.

BASKET : *Le foyer rural a signé une convention avec la commune et l'école pour l'utilisation du plateau scolaire le samedi après-midi. La première séance a vu une quinzaine de jeunes garçons et filles se mesurer sous les paniers.*

GYMNASTIQUE D'ENTRETIEN : *Nous avons lancé un sondage sur cette activité, déjà, à l'heure où nous écrivons, 27 personnes ont répondu présent (nous devrions dire 27 femmes). Rien ne s'oppose donc à la création de cette section et une réunion d'information sera provoquée en janvier. A cette occasion, le foyer rural vous offrira votre première séance. Les retardataires pourront nous rejoindre en consultant l'affichage chez les commerçants habituels.*

JOURNAL : *Un groupe de six personnes s'occupera dorénavant de cette activité. Il sera distribué régulièrement et gratuitement, et relatera la vie de l'association; s'ouvrira largement aux associations locales et à la vie de notre village. La première séance de travail est prévue pour bientôt.*

Le foyer rural participera, cette année encore, à l'animation de la commune par ses activités régulières et il s'efforcera de multiplier les moments forts nécessaires à une collectivité où il fait bon vivre.

En espérant vous rencontrer, au hasard de nos activités, le foyer rural vous adresse pour la nouvelle année tous ses vœux.

Le président, Patrick VERGNOLLE.

L'association sportive de Pavant

Cette année, l'A.S PAVANT a retrouvé quelque couleur.

L'Equipe fanion, encadrée par un entraîneur est invaincue à ce jour et est 1^{ère} de son groupe. L'Equipe réserve, pour la première fois depuis la création du Club, existe encore à la fin des matches aller. Elle est formée de vétérans et de juniors.

Une Equipe de moins de 12 ans et une autre de moins de 15 ans complètent le Club.

Forte de ses soixante licenciés dont 10 dirigeants très dévoués mais pas assez nombreux, l'A.S.PAVANT voit l'avenir avec optimisme et compte sur les habitants du village pour le supporter. BONNE ET HEUREUSE ANNÉE.

Le président, Bernard LEMONNIER.

Section des anciens combattants

L'année 1995, avec le cinquantenaire de la victoire de 1945 a été particulièrement chargée pour notre section.

Avec l'appui de tous, une collecte a été effectuée permettant de célébrer dignement le 8 mai. Pour la première fois à Pavant, l'Armée Française était présente pour honorer ceux de ses membres tombés chez nous le 13 juin 1940. Deux fils et une petite fille de ces hommes nous ont rejoints pour cette journée du souvenir, ainsi que Mme DEJEAN, l'épouse de Robert DEJEAN, instituteur de Pavant en 1939. Les morts de Pavant et à Pavant, de la guerre 1939-1945 sont désormais unis dans notre souvenir.

Une plaque du cinquantenaire a été dédiée à tous ceux qui, dans le monde entier, sont morts ou ont souffert pour nos libertés au cours de cette guerre.

La section a offert à nos quatre anciens P.G. rescapés, la médaille du cinquantenaire du retour des camps, ainsi que le repas de fête pour eux, leurs épouses et les veuves de ceux qui nous ont quitté.

En plus des cérémonies du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre à Pavant, nous avons participé au cinquantenaire du retour des camps à Soissons et à Château-Thierry, au Mémorial Day à Belleau, à une cérémonie pour un mort en A.F.N. à Viels-Maisons, au passage de la Flamme de Verdun à Montreuil-aux-Lions et aux journées La Bédoyère à Nogent-l'Artaud.

Nous exprimons notre soutien aux familles de nos camarades Charles GARNOTEL et Serge BREHAMET qui nous ont quittés cette année.

Le président, Daniel COLLIN.



8 mai 1995, L'armée et la population du village ont rendu un vibrant hommage à tous ceux qui sont tombés sur le sol de la commune pendant la dernière guerre mondiale.

Le cercle des anciens

Nous ne voudrions pas, Le Cercle et moi-même, que le 1^{er} Janvier 1996 passe sans que nous vous adressions nos vœux les plus sincères de bonne et heureuse année, ainsi qu'une santé plus florissante. Nous remercions les personnes qui achètent des enveloppes ainsi que les commerçants qui les vendent, ce qui nous permet de continuer notre oeuvre.

Nous informons toutes les personnes habitant Pavant depuis un certain temps, nées entre le 1^{er} janvier 1926 et le 31 décembre 1926, et qui désirent faire partie du CERCLE DES ANCIENS, qu'elle peuvent contacter Messieurs BABE, NOUVEAU ou FAUVET pour leur inscription, et ceci avant la fin février 1996.

MEILLEURS VOEUX À TOUS POUR 1996.

Le président, André FAUVET.

Le comité des fêtes

Il se compose surtout d'anciens depuis plusieurs années et je souhaiterais que des volontaires, des jeunes surtout, viennent se joindre à nous pour rajeunir les rangs et pour donner "un coup de main" à la préparation de la fête patronale de septembre qui demande une organisation de plus en plus importante.

Je remercie chaleureusement les Pavanais, qui, tous les ans, réservent le meilleur accueil à la vente des cartes de membres honoraires, à la vente des enveloppes et des programmes de la fête patronale. La réussite de ces ventes est essentielle car c'est d'elle dont dépend la présentation d'une fête patronale de renom comme celle que vous connaissez depuis de très nombreuses années.

Cette année, le 25^e anniversaire de notre association a été célébré d'une manière remarquable grâce à un spectacle de qualité auquel se sont jointes la plupart des autres sociétés de Pavant. Feu d'artifice digne des grandes communes, un défilé très important et harmonieusement composé de deux musiques étrangères, de 4 groupes de majorettes, de 4 chars et de 4 Batteries Fanfares réputées.

Ce fut un grand moment de détente, de joie et de gaieté pour tous, un souvenir que nous ne sommes pas prêts d'oublier.

Bravo et merci encore à tous ceux qui nous ont aidé. BONNE ET HEUREUSE ANNÉE 1996.

Le président, Henri VALLET.





02310 PAVANT

La bibliothèque termine sa 7^e année de fonctionnement avec un peu plus de 100 adhérents. La subvention municipale a permis l'achat de nouveaux ouvrages et de matériels. L'année 1996 verra l'ouverture dès janvier d'une section "Philatélie" qui fonctionnera dans un premier temps le lundi de 17 h 30 à 18 h 30 salle du Clos Monsieur. Un service de portage de livres fonctionnera pour les personnes ne pouvant se déplacer et cela sur demande. L'équipe d'animation de la bibliothèque de Pavant vous souhaite une bonne année 1996.

La présidente, Martine PLONQUET.

Association du club des jeunes du mercredi

Chaque mercredi, les enfants peuvent se retrouver au club pour quelques loisirs et contribuer eux aussi au dynamisme de notre village. Ils y sont accueillis gratuitement à partir de trois ans.

Ensemble, ils élaborent leurs projets d'activités pour l'année, et, pour aider à la réalisation de certains d'entre eux, ils ont recours à des animations s'adressant aussi aux adultes, comme leur traditionnelle soirée "Galette des Rois" qui aura lieu le 17 février 1996, et leur soirée "Barbecue" le 29 juin prochain. Une sortie à EuroDisney est également prévue.

En attendant, le Club adresse à tous, ses meilleurs vœux pour l'année 1996.

La présidente, Christiane AUBRY.

Le club SAINT-BALD

Chaque année, le troisième samedi de janvier, Le club SAINT-BALD se retrouve dans la salle polyvalente pour son repas traditionnel. C'est l'occasion de manger de très bonnes choses, d'assister à un petit spectacle de Music Hall et de danser aux sons d'un orchestre. C'est une très agréable journée que beaucoup de nos anciens apprécient.

Tous les derniers mercredis après-midis de chaque mois, Le club organise un goûter auquel les participants sont de plus en plus nombreux. C'est l'occasion d'échanger des souvenirs, d'avoir des nouvelles des uns et des autres, de jouer, de rire et de profiter d'un délicieux moment de détente.

Tous les vendredis après-midis, Le club organise des jeux, salle du Clos Monsieur, et là, tous ceux qui y participent, se régaleront de scrabble, de belote, de petit chevaux et d'autres jeux de société dans une ambiance des plus chaleureuses.

Le club SAINT-BALD, c'est aussi le club de l'amitié qui organise des voyages, thés dansants, ventes, qui participe à la vie des autres sociétés et qui demande à toutes les personnes retraitées de se joindre à lui pour lui assurer sa pérennité et pour combattre l'isolement.

Le club SAINT-BALD souhaite à tous une bonne et heureuse année 1996.

Le président, Henri VALLET.



La BIBLIOTHÈQUE RURALE à l'EXPOSITION CANTONNALE.



L'A.C.J.M. à la Fête Patronale.



Le CLUB SAINT-BALD pour son repas annuel.